
POÉTIQUE ET THÉORIE DES GENRES

FRA 2311

Automne 2024

Horaire : mercredi, 8h30-11h30

Ugo Dionne

ugo.dionne@umontreal.ca

OBJECTIF ET CONTENU

La poétique a été définie comme une « exploration des possibles du discours », comme l'étude du « système » de la littérature (dont la Bibliothèque de Babel, chère à Borges, fournirait une première approximation), comme l'inventaire de ce qui « transcende » l'œuvre singulière, voire comme la théorie de la « littérarité » elle-même. On en a fait une branche de la philosophie (en accord avec ses origines aristotéliennes), un exercice ludique (prenant la littérature pour terrain de jeu) et une discipline quasi-scientifique (formules et graphiques à l'appui). Pour faire un peu plus simple, disons que la poétique s'occupe de tout ce qui relie les textes littéraires entre eux : genres, catégories, procédés, modes d'allusion. Elle s'attache à créer des outils descriptifs, qui aideront ensuite la critique à lire et à interpréter les œuvres individuelles. Attentive aux régimes de l'histoire et aux subtilités de la théorie, elle tente de comprendre le fonctionnement de la littérature, en général comme en particulier.

Ce cours se distribuera en deux blocs. Dans un premier temps, on procèdera à une histoire de la pensée poétologique, des premiers classements de genres littéraires jusqu'aux lectures synthétiques que permet le numérique ; on y croisera les réflexions de l'Antiquité (Platon, Aristote, Horace), les arts poétiques de la Renaissance et de l'Âge classique, les théories du Romantisme et les différents courants (formalisme, structuralisme) qui ont nourri la poétique moderne. On tentera dans un second temps de fournir les éléments d'une poétique matérielle de la littérature (principalement romanesque), en s'attachant aux liens qui unissent le texte littéraire à son support, notamment son support livresque ; on traitera entre autres de format, de paratextualité, d'ensembles textuels (recueil, cycle), de découpage et de modes de publication.

BIBLIOGRAPHIE

Des *extraits* de textes théoriques et littéraires seront disponibles, dès le début de la session, sur le site STUDIUM. Les leçons se référeront par ailleurs à quelques œuvres exemplaires, à lire intégralement :

- Aristote, *Poétique* (vers – 355). Version suggérée : Paris, Le Livre de Poche, coll. « Les Classiques de Poche », 1999. Traduction inédite, présentation et notes de Michel Magnien
- Charles Nodier, *Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux* (1830). Le fac-similé de l'édition originale téléchargeable sera disponible sur STUDIUM.
- Éric Plamondon, *Taqawan* (2017). Version suggérée : Montréal, Le Quartanier, coll. « Écho », 2018.

ÉVALUATION

- Deux contrôles de connaissances en ligne (20%)
- Un travail court, à remettre à la mi-session (20%)

- Un travail final (30%)
- Un examen (30%)

Intégrité

L'Université de Montréal s'est dotée de deux règlements disciplinaires sur la fraude et le plagiat, un qui s'adresse aux étudiants de premier cycle et l'autre à ceux des cycles supérieurs :

<https://integrite.umontreal.ca/boite-a-outils/les-reglements>